

Ministère du Plan et du Développement

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PND 2021-2025

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



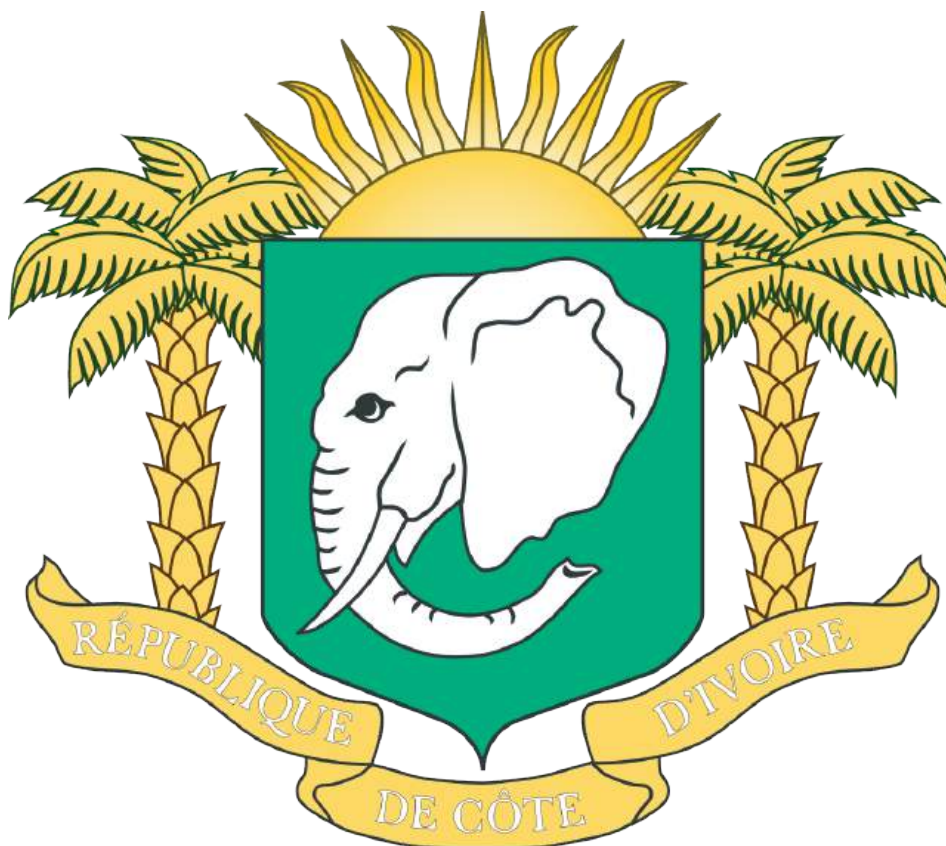
RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE

Résumé Synthétique

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 2021-2025

Une Côte d'Ivoire Solidaire

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union-Discipline-Travail

PREFACE



L'exécution des Plans Nationaux de Développement (PND) 2012-2015 et 2016-2020, a permis d'enregistrer des réalisations importantes et de consolider la croissance économique, malgré un contexte mondial marqué par des tensions commerciales, la baisse des cours des matières premières et la pandémie de COVID-19.

Grâce à la mise en œuvre de réformes structurelles de grande ampleur, le taux de croissance économique s'est établi en moyenne à environ 8% sur la période 2012-2019, positionnant ainsi l'économie ivoirienne parmi les plus dynamiques en Afrique et dans le monde. Le revenu par tête a également doublé pendant cette période, pour s'établir à 2 287 dollars US en 2020, correspondant à l'un des plus élevés en Afrique de l'Ouest.

En outre, la résilience de l'économie ivoirienne aux chocs extérieurs, combinée à l'efficacité de notre plan de riposte économique et sanitaire, ont permis de contenir les effets de la pandémie de COVID-19 et de réaliser un taux de croissance positif d'environ 2% en 2020, contre une contraction de 3% au niveau mondial et de 2% en Afrique subsaharienne.

Ces performances économiques, obtenues avec l'appui de nos partenaires au développement, ont contribué non seulement à renforcer nos infrastructures économiques et sociales, mais surtout à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Ainsi, pour la première fois, au cours des trois dernières décennies, la tendance haussière du taux de pauvreté s'est inversée, avec une baisse de plus de 16 points de pourcentage entre 2011 et 2018.

Malgré ces avancées notables, beaucoup reste encore à faire. Nous devons poursuivre ensemble, avec détermination, courage et pragmatisme, notre marche vers le progrès, en dépit de la persistance de la pandémie de COVID-19 et des menaces terroristes dans le Sahel, dans certains pays de la sous-région et même à nos frontières.

Nous resterons inflexibles sur la préservation de notre sécurité, de la paix et de nos acquis en matière de démocratie. La Côte d'Ivoire continuera d'être un havre de paix où il fait bon vivre. Par ailleurs, mon ambition est d'aller encore plus loin dans la transformation de notre pays et dans l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire. Pour ce faire, nous devons rester unis. C'est la base de notre programme : « Une Côte d'Ivoire Solidaire ».

À travers ce nouveau Plan National de Développement, qui mobilisera environ 59 000 milliards de francs CFA sur la période 2021-2025, attendus principalement du secteur privé, nous comptons accélérer l'accès des populations à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité, aux soins de santé, à la protection sociale, à l'emploi, etc. Nous poursuivrons également le développement du secteur privé, en lui impulsant un nouveau souffle, pour en faire véritablement le moteur de notre économie. Cela passe notamment par la transformation locale de nos matières premières, le renforcement des infrastructures et la promotion des champions nationaux, afin de créer plus d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Dans cette optique, le PND 2021-2025 met l'accent sur six piliers que sont : (i) l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ; (ii) le développement du capital humain et la promotion de l'emploi ; (iii) le développement du secteur privé et de l'investissement ; (iv) le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;

(v) le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique et ; (vi) le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle.

Le PND 2021-2025 permettra également de consolider le triptyque « Paix-Sécurité-Justice », afin de renforcer la cohésion sociale et de maintenir la paix et la stabilité. Notre objectif est de réduire les disparités régionales et sociales, de doubler à nouveau le revenu par habitant entre 2020 et 2030, et de réduire de moitié le taux de pauvreté afin que la Côte d'Ivoire intègre le cercle des pays émergents, dans la tranche supérieure de revenu.

Le cadre macroéconomique continuera d'être solide, la dette publique soutenable et l'inflation maîtrisée. Il s'appuie sur une croissance économique durable, forte, inclusive, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois.

Nous poursuivrons les réformes entreprises, notamment en matière de gestion des finances publiques, d'amélioration du climat des affaires, pour que la dynamique économique et sociale entamée puisse avoir encore plus d'impact sur le quotidien de nos concitoyens. Nous continuerons à œuvrer au renforcement de la lutte contre la corruption et à la consolidation de la bonne gouvernance.

La digitalisation de notre économie, en particulier celle de notre Administration Publique constitue également un point majeur de ce Plan, afin de renforcer son efficacité dans l'exécution des programmes et des projets sur l'ensemble du territoire national, pour que la richesse nationale profite équitablement à toutes les populations de notre pays. C'est pourquoi, la mise en place d'un nouveau Programme Social du Gouvernement (PSGouv) en cohérence avec le PND 2021-2025, viendra consolider les bases du programme social initial, tout en mettant l'accent sur les zones de fragilité.

Enfin, la Côte d'Ivoire continuera de jouer un rôle moteur dans l'approfondissement de l'intégration régionale, notamment au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, mais aussi au niveau continental au sein de l'Union Africaine tout en étant ouverte au reste du monde. Pour ce faire, elle participera activement aux grands projets d'infrastructures en Afrique de l'Ouest ainsi qu'à la préparation du lancement d'une monnaie commune "l'Eco" prévu en 2027. Elle jouera aussi pleinement son rôle dans la mise en place de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Bien évidemment, il nous faut continuer, sans relâche, à nous rassembler afin de relever, ensemble, le défi de bâtir une Nation prospère, solidaire, dans la justice et l'équité, comme nous l'a enseigné le Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny. Pour ma part, je considère que chaque jour est une nouvelle opportunité d'œuvrer au rayonnement de notre pays et à l'amélioration des conditions de vie de chaque Ivoirienne et de chaque Ivoirien.

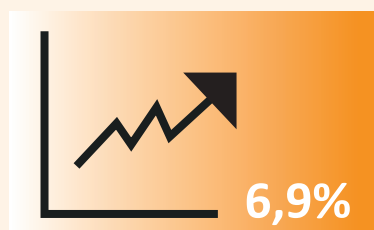
Fort de cette conviction, je souhaite que les populations, le Gouvernement, les Institutions de la République, les élus, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement, mettent en œuvre ensemble, notre nouveau PND 2021-2025, en vue de garantir son plein succès, pour le bénéfice de notre beau pays, la Côte d'Ivoire.

Alassane OUATTARA

Président de la République de Côte d'Ivoire

RÉTROSPECTIVE DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

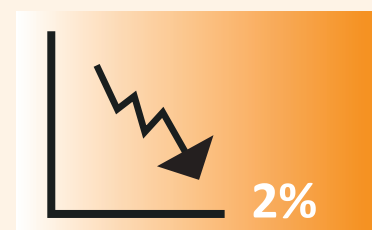
Croissance moyenne sur la période 2016-2020



La Côte d'Ivoire a enregistré une croissance économique dynamique, forte et stable depuis une décennie avec un ralentissement observé en 2020, en raison des conséquences de la crise de COVID-19.

Le cadre macroéconomique a également été solide avec, une faible inflation, un secteur public soutenable, un système bancaire robuste et une situation extérieure équilibrée. Ces fondamentaux ont permis à l'économie d'être relativement résiliente en 2020 à la pandémie Covid 19.

Croissance 2020



COVID 19

PIB par habitant 2016

1 934,7 USD

soit

1 143 700 FCFA

PIB par habitant 2020

2 286,8 USD

soit

1 314 300 FCFA

Taux d'investissement

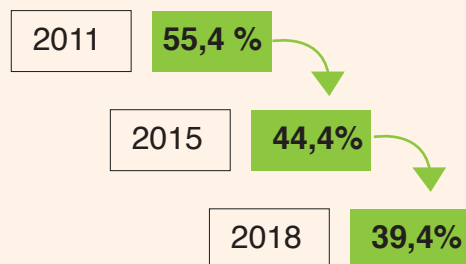
21,5%

2016

22,7%

2020

TAUX DE PAUVRETE

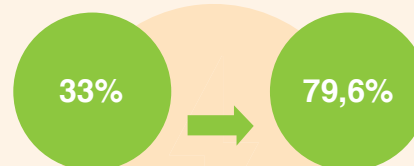


La pauvreté en Côte d'Ivoire est en diminution constante depuis 2016, poursuivant ainsi la tendance observée depuis le début 2011.

2,7 millions de personnes ont été sorties de la pauvreté, soit un record historique pour le pays grâce notamment au renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à une redistribution plus inclusive des fruits de la croissance.

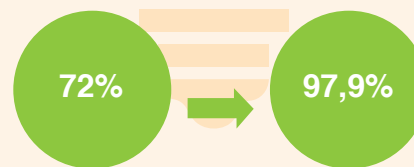
2011

2020



Taux de couverture

L'accès à l'électricité s'est renforcé sur l'ensemble du territoire national. Plus de 3963 localités ont été électrifiées entre 2011 et 2020



Accès à l'électricité

TAUX NET DE SCOLARISATION

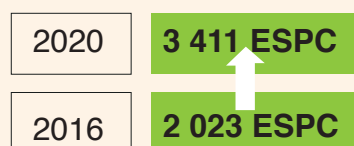
Primaire: 92,1%
Secondaire : 50%

Le Taux Net de Scolarisation du primaire est passé de 71% en 2016 à 92,1% en 2020 et celui du secondaire premier cycle de 42,5% en 2017 à 50% en 2020.

L'accès à l'eau potable s'est nettement amélioré avec 90% de la population ayant accès à une source d'eau potable.

90%

SANTE



Le ratio ESPC -Population est passé de 0,9 ESPC pour 10 000 habitants en 2017 à 1,2 ESPC pour 10 000 habitants en 2019 et 68% de la population vit à moins de 5 kilomètres d'un établissement sanitaire contre 65% en 2015

Années	La densité en professionnel de santé (médecin, infirmier et sagefemme)	Le ratio sage-femme prestataire de soins/ Femme en Age de Procréer (FAP)	Le ratio infirmier prestataire de soins/ population	Le ratio médecin prestataire de soins/ population
2020	8,57/10 000	3,07/3 000	2,36/5 000	1,4/10 000
2015	6,6/10 000	1,4/ 3 000	2,2/5 000	0,9/10 000

Des actions ont été menées pour renforcer la productivité de l'économie à travers le renforcement des infrastructures et le renforcement de la gouvernance.

7 150 Km
de routes
revêtues

Le linéaire total de routes revêtues est passé de 6 700 km en 2015 à 7150 Km en 2019

MO Ibrahim

41^{ème}

18^{ème}

2008

2020

L'indice Mo Ibrahim met en exergue une amélioration substantielle du rang du pays. En effet, la Côte d'Ivoire est passée de la 41^{ème} place en 2008 à la 18^{ème} en 2020 soit un gain de 23 places en 12 ans.

Doing Business

142^{ème}

110^{ème}

2016

2020

La Côte d'Ivoire a amélioré son environnement des affaires, la faisant passer de 142^{ème} sur 183 pays en 2016 à 110^{ème} sur 190 pays en 2020 dans le classement du rapport « Doing Business » de la Banque mondiale, soit un gain de 32 places en 8 ans, avec une position parmi les Top 10 de pays les plus réformateurs dans le monde.

Pénétration internet

21%

73%

2015

2020

Le taux de couverture national en réseau mobile 3G est de 94,62% et 4G de 59,99% en 2020.

Capacité énergétique

1975
MW

2229
MW

2015

2020

REVENU AGRICOLE

Avec au moins 60% du prix CAF fixé, plus de 10 000 milliards de FCFA de revenus ont été distribués aux producteurs de café et de cacao sur la période 2012-2020.

FILETS SOCIAUX

Transferts monétaires trimestriels directs à 227 000 ménages d'un montant de 36 000 FCFA par trimestre soit 144 000 FCFA par an et par ménage identifié selon une approche méthodologique rigoureuse. Ce projet qui est un outil pour sortir les ménages de la précarité, couvre désormais 21 régions et 1 547 villages du pays.

ETUDE NATIONALE PROSPECTIVE

COTE D'IVOIRE 2040

« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde »



PND 2012-2015

L'objectif global de cette stratégie était d'œuvrer à la stabilisation et à la relance de l'économie dans un environnement de paix retrouvée.



PND
2016-2020

Cette stratégie ambitionnait la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation.

COTE D'IVOIRE 2030

« consolider la reprise et accélérer la marche vers l'émergence. »

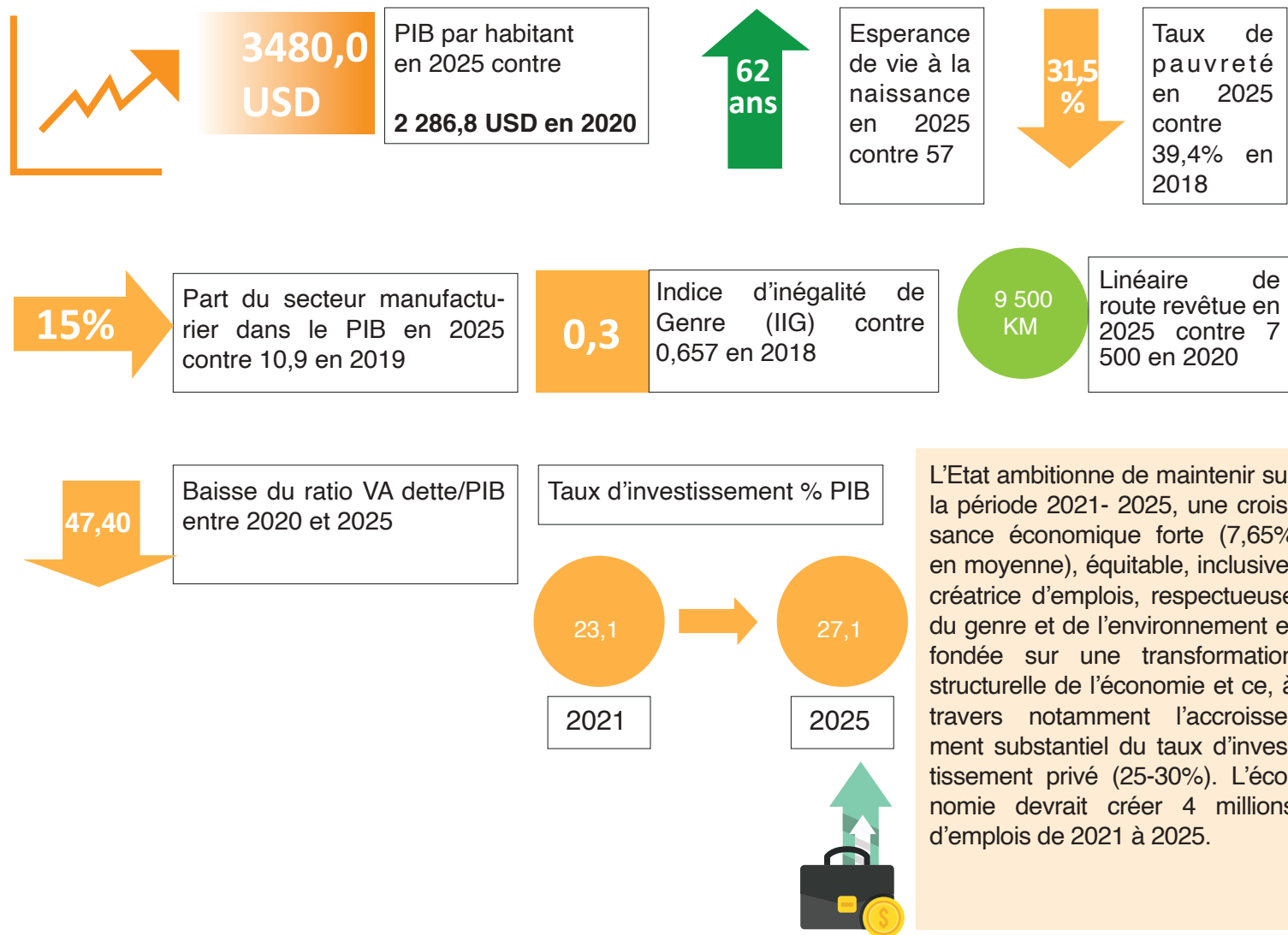


PND
2021-2025

L'objectif principal de ce plan est de réaliser la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

LES 5 PROCHAINES ANNÉES

La mise en œuvre du PND 2021 - 2025 s'articulera autour des points suivants : (i) développer l'industrie nationale pour en faire un moteur de l'économie et un pourvoyeur d'emplois décents ; (ii) assurer une meilleure productivité des facteurs, en particulier du capital humain, permettant une création de richesse harmonieuse sur l'ensemble du territoire et ; (iii) renforcer la Gouvernance de l'Etat en vue d'accompagner le secteur privé dans un processus de développement ne laissant personne de côté.



DÉVELOPPEMENT DES GRAPPES INDUSTRIELLES ET DES NICHES DE CROISSANCE

7 grappes industrielles définies comme prioritaires par le PND 2021-2025, sur la base des potentialités économiques régionales



1. Agro-industrie



2. Chimie - Plasturgie



3. Matériaux de construction



4. Pharmacie



5. Industrie textile



6. Emballages



7. Pièces de recharge et automobile

Autres niches de croissance à exploiter



Economie numérique

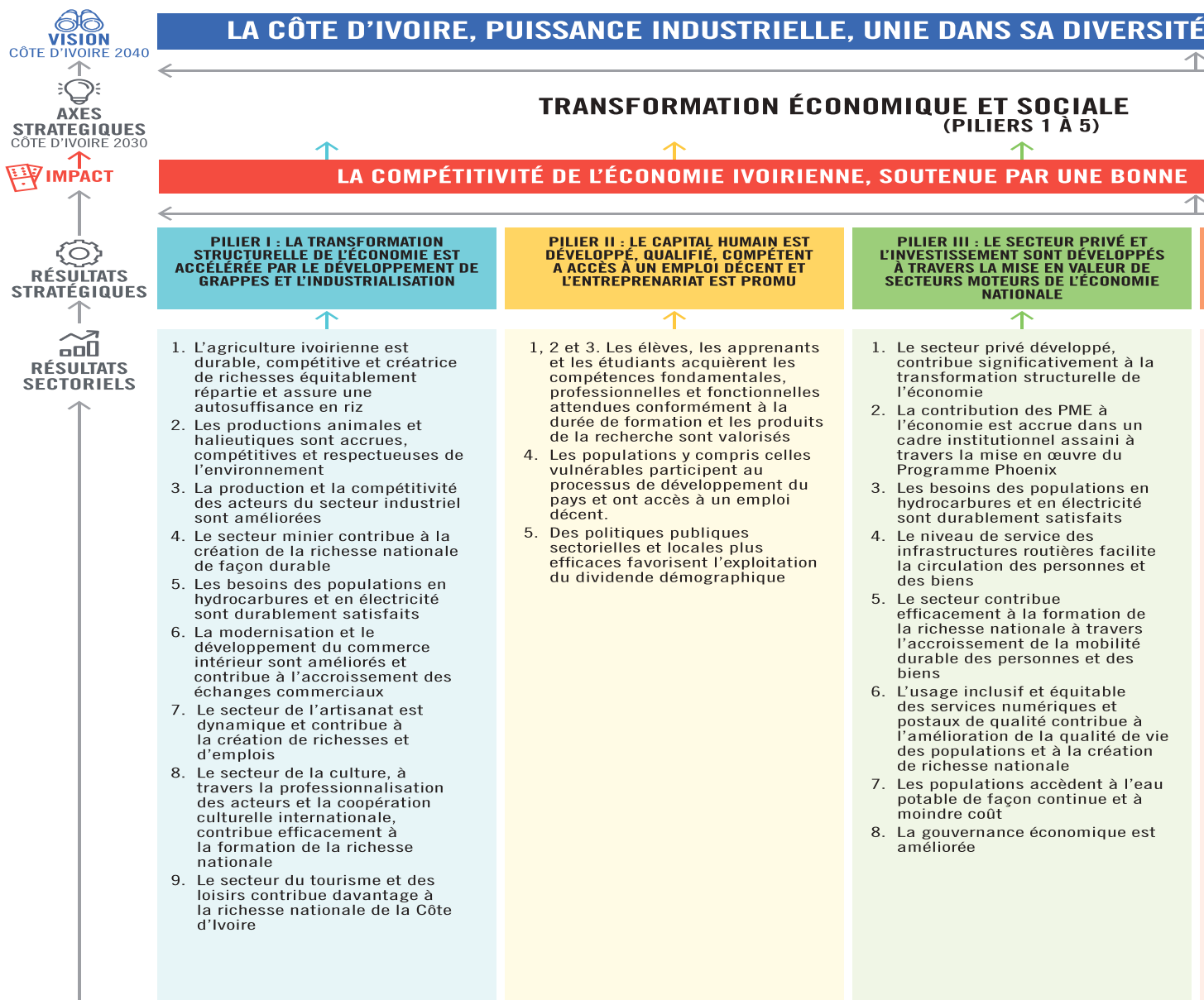


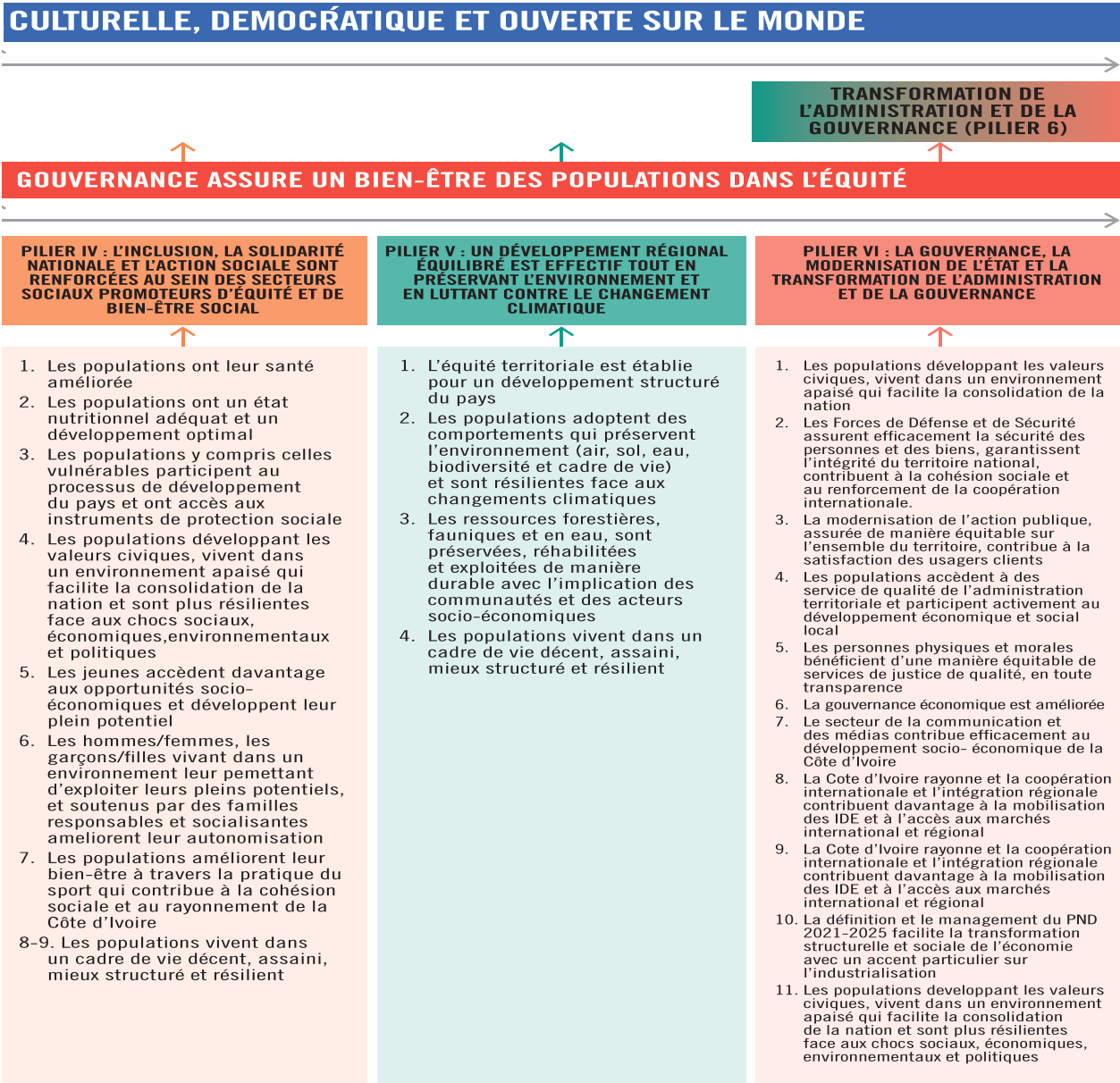
Industrie du tourisme et des loisirs



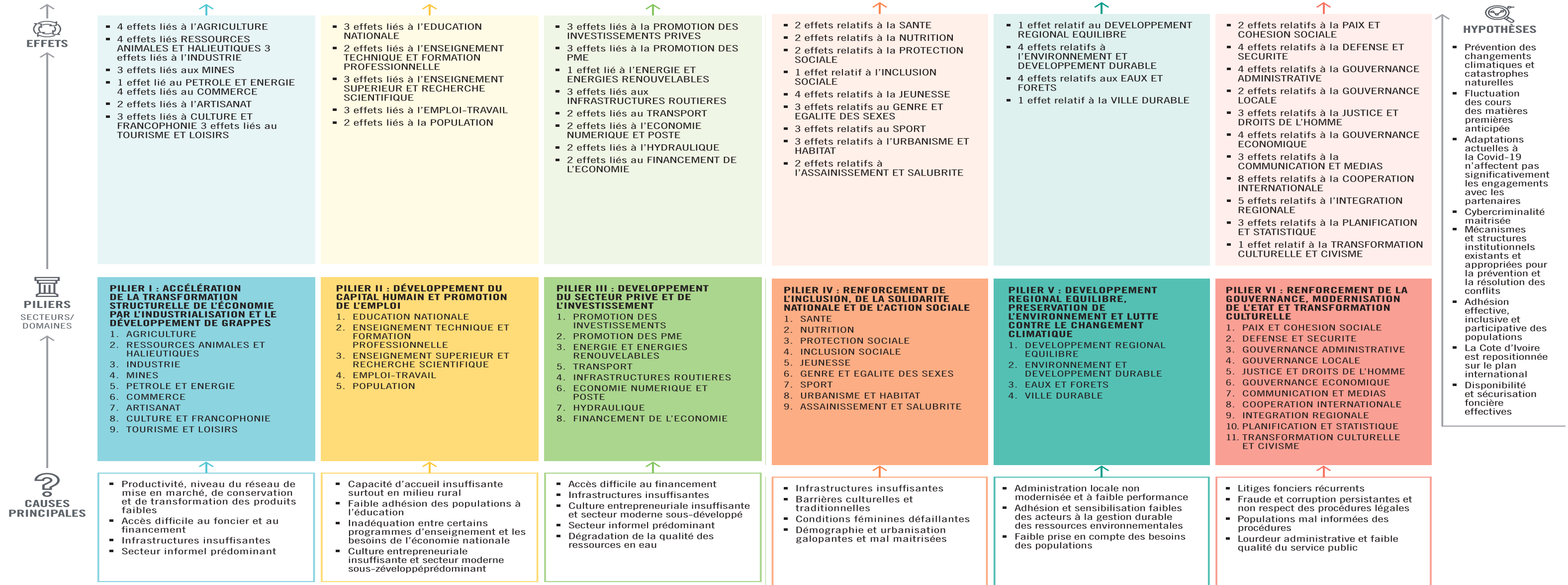
Industries créatives

THEORIE DU CHANGEMENT





THEORIE DU CHANGEMENT



LES PILIERS STRATÉGIQUES DU PND 2021-2025

PILIER 1 : ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE PAR L'INDUSTRIALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE GRAPPES

Ce pilier se fera à travers une attention publique soutenue et un partenariat intensifié avec le secteur privé, qui permettent d'accroître les investissements dans les secteurs porteurs de croissance et générateurs d'emplois et de revenus décents.

PILIER 2 : DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET PROMOTION DE L'EMPLOI

Ce pilier assurera une éducation adéquate à tous les ivoiriens et aux jeunes en particulier afin de mieux les outiller à absorber les technologies modernes, à contribuer à la croissance, à l'emploi et ainsi à rehausser les revenus et améliorer les conditions de vie. Cela signifie également préserver le capital humain pour en assurer la longévité grâce aux politiques de santé et de protection sociale.

PILIER 3 : DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET DE L'INVESTISSEMENT

Développement du secteur privé et de l'investissement, afin d'améliorer la compétitivité générale de l'économie. Il s'agit notamment des stratégies et programmes de promotion du secteur et de l'investissement privés, de développement des finances et des infrastructures, de renforcement du climat des affaires et d'élargissement des marchés intérieur, régional et international pour accroître le commerce et l'investissement.

LES PILIERS STRATÉGIQUES DU PND 2021-2025

PILIER 4 : RENFORCEMENT DE L'INCLUSION, DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET DE L'ACTION SOCIALE,

Ce pilier favorisera la participation de tous au développement économique et en améliorant l'accès de tous aux services économiques et sociaux essentiels. Une attention particulière sera accordée aux personnes les plus vulnérables (femmes, jeunes, handicapés, personnes âgées, etc.).

PILIER 5 : DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ÉQUILIBRÉ, PRÉ- SERVATION DE L'ENVIRONNE- MENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce pilier traitera l'aménagement optimal de l'ensemble du territoire et la valorisation économique des potentialités des régions, avec un équilibrage entre les régions et les villes et les campagnes. Ce programme prend également en charge la protection de l'environnement, la sauvegarde du patrimoine naturel et l'exploitation écologique des ressources naturelles, dans une optique de respect de la nature, de lutte contre le réchauffement climatique et de développement durable.

PILIER 6 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE, MODERNI- SATION DE L'ÉTAT ET TRANS- FORMATION CULTURELLE

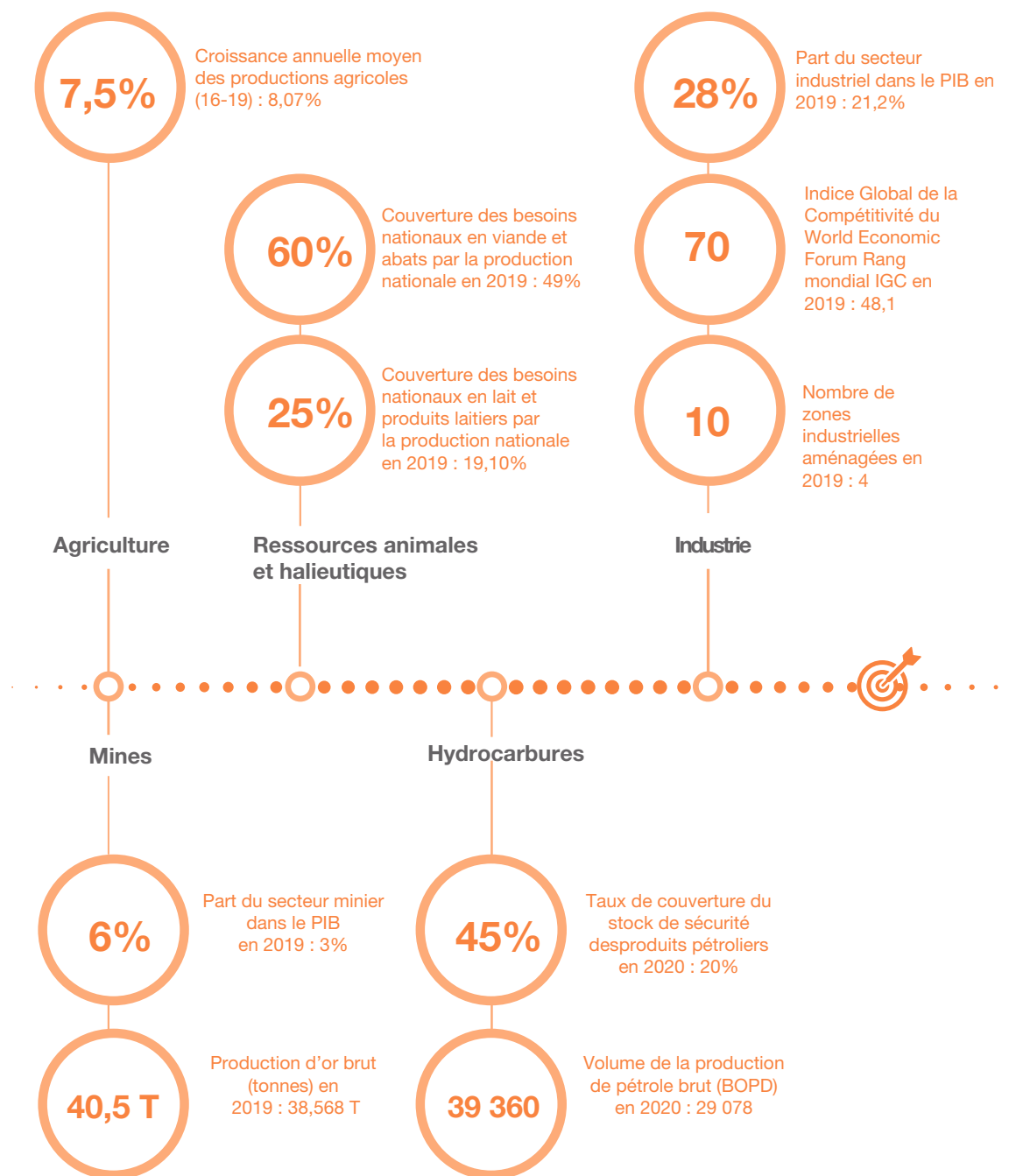
Ce pilier a pour rôle de consolider la paix, assurer la sécurité, la justice et la concorde sociale. L'État devra jouer un rôle plus actif pour assurer le développement des services publics économiques et sociaux, et renforcer le processus de planification, programmation, budgétisation, exécution et suivi des programmes de développement. Le Plan vise également à transformer la culture et les pratiques au sein de l'administration et des institutions privées, pour favoriser les valeurs et les attitudes qui sont propices au développement. Il s'agit de rehausser le niveau de conscience nationale et sociale grâce à une vraie transformation culturelle, ancrée dans le système éducatif ainsi que dans l'administration publique et dans les lieux privés de travail et de culte, les associations et les institutions non gouvernementales.

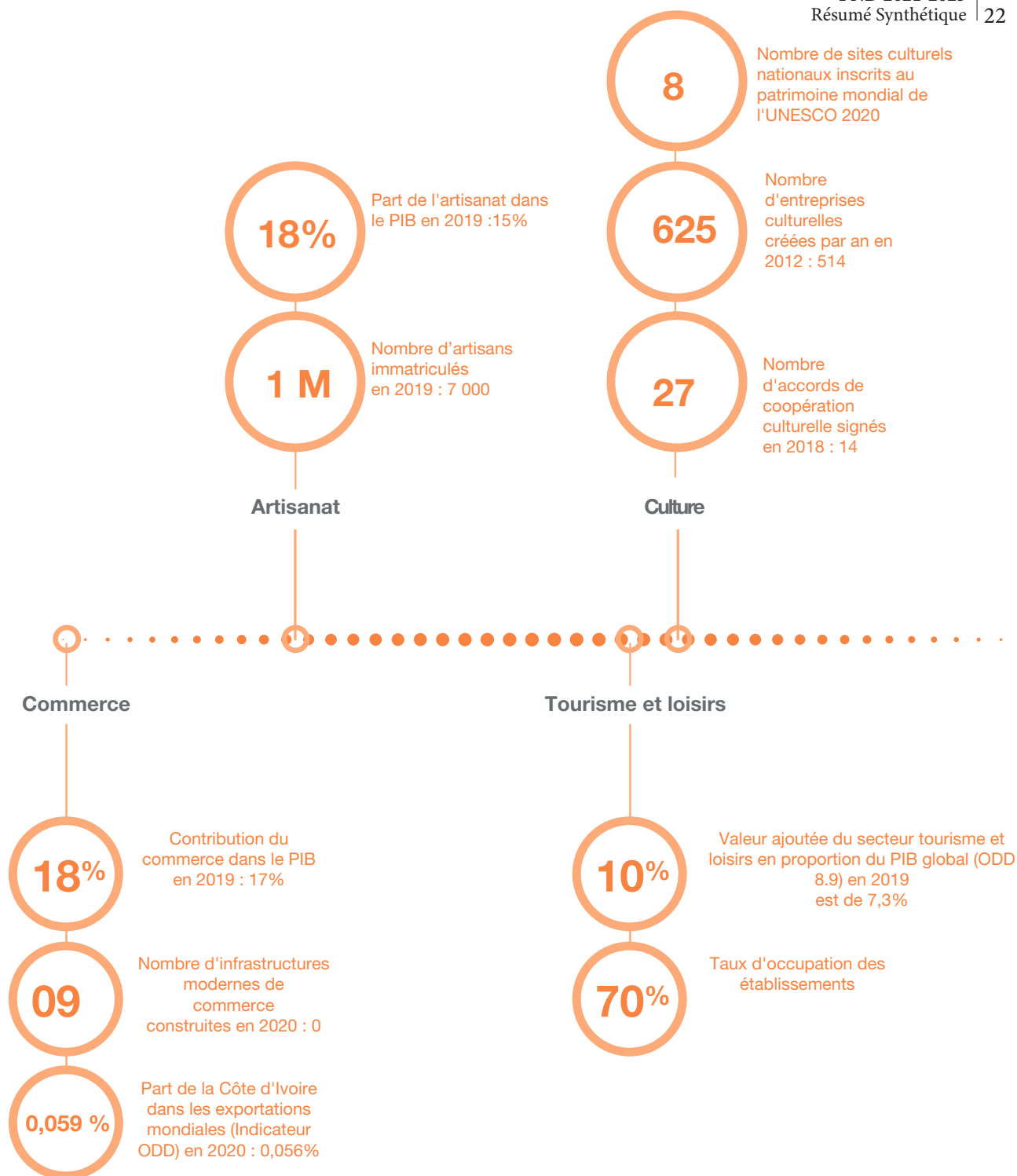
PRINCIPALES STRATEGIES DE TRANSFORMATION

STRATEGIES DE TRANSFORMATION SECTORIELLES

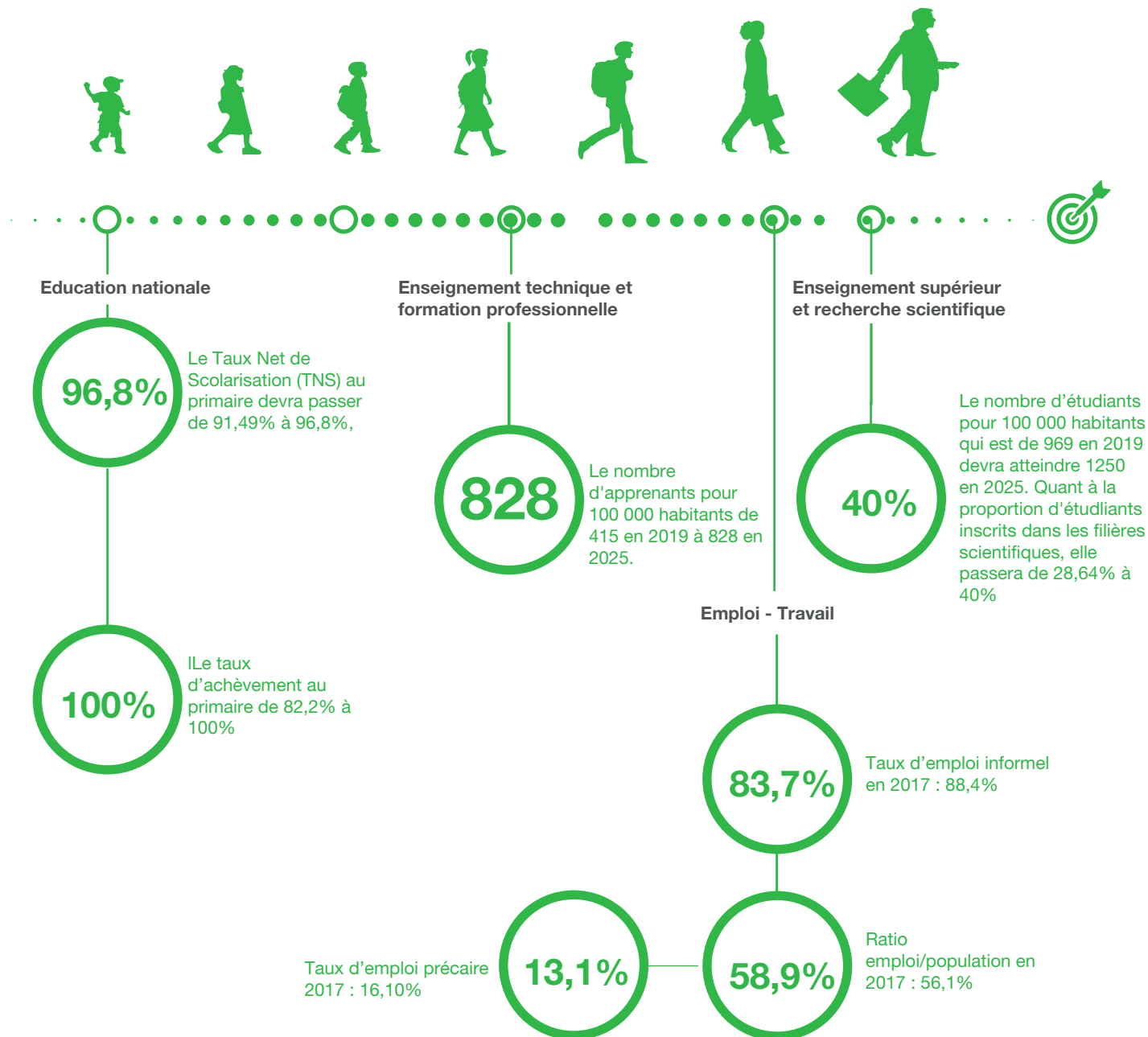
La politique d'industrialisation s'appuie sur le développement des grappes industrielles :	La politique de développement des chaînes de valeur :	Les stratégies de soutien à la transformation structurelle :	STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELLE	CONTRAINTES TRANSVERSALES AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ	FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL	EMPLOI ET TRAVAIL	CAPITAL HUMAIN	TIC ET NUMÉRIQUE	PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ	INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN À LA CROISSANCE	FONCIER ET HABITAT	INCLUSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ NATIONALE	CHAMPIONS NATIONAUX	DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	INCLUSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ NATIONALE	RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE, LA MODERNISATION DE L'ETAT ET LA TRANSFORMATION CULTURELLE
- Le renforcement de la base industrielle du pays ; - La revalorisation du potentiel des industries extractives ; Le développement des infrastructures industrielles, notamment dans des Zones Industrielles Intégrées (Z2I) réparties harmonieusement sur le territoire national. A ce titre, il s'agira notamment de procéder, pour un investissement de plus de 1 210 millions USD, à la réhabilitation des zones industrielles de Koumassi (120 ha) ; de Vridi (120 ha) et de Yopougon (469 ha). Cet investissement concerne également l'aménagement des Zones Industrielles d'Akoupé-Zeudji (940 ha) ; de Bonoua (334 ha) ; d'Assouba (50 ha) ; d'Adzopé (30 ha) ; de San-Pedro (500 ha) ; de Yamoussoukro (750 ha) ; de Bouaké (150 ha) ; de Séguéla (15 ha) ; de Bondoukou (15 ha) et de Korhogo (28 ha) et dans les chefs-lieux de région. Un Etat promoteur et organisateur du secteur privé, notamment par la création de champions nationaux dans les grappes industrielles et leur connexion aux réseaux extérieurs.	- La mise en œuvre la politique de transformation des produits agricoles à travers la création de neuf (9) Agropoles ; - La création des pôles rizières et l'accroissement de la production de sucre et ; - L'accroissement du taux de transformation des matières premières [le cacao, le café, la noix de cajou, le coton, l'horticulture (mangue, ananas, banane dessert, etc.), le caoutchouc et l'huile de palme]. La promotion de l'emploi: - L'accélération de la création d'opportunités en faveur des jeunes : l'extension des programmes de développement des compétences, d'accompagnement à l'emploi salarié, d'appui à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat.	- Le développement des infrastructures structurantes (Energie, Equipement Routier et transport, Economie Numérique, Tourisme) ; - Le développement du secteur privé par le renforcement du climat des affaires ; - Le renforcement du financement de l'économie ; - Le développement du capital humain en adéquation avec les besoins de l'économie ; - La promotion d'un développement régional équilibré par la mise en œuvre du programme de Pôles Economiques Compétitifs (PEC). - Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et la promotion du genre . - Le renforcement de la Gouvernance, de la modernisation de l'Administration, de la transformation culturelle et de l'intégration régionale . - La préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.	- Renforcement du dialogue stratégique avec le secteur privé ; - Création et développement de sept (07) grappes industrielles, au regard des atouts en termes de compétitivité du pays ; - Exploitation optimale des niches de croissance concentrées dans les grappes suivantes : économie numérique, mines, hydrocarbures, tourisme et hôtellerie ; - Exploitation du potentiel de création de valeur ajoutée dans de nombreux secteurs de l'agro-industrie [culture de rente et produits vivriers] et de l'industrie manufacturière légère [produits cosmétiques, caoutchouc, produits pharmaceutiques, textile et matériaux de construction] et ; - Développement des secteurs de moyenne et haute technologie à savoir les industries pharmaceutiques, électroniques et automobiles.	Cinq (05) contraintes entraves le développement du secteur privé : (i) le déficit d'accès au financement ; (ii) le déficit de transport et de logistique ; (iii) le déficit de connectivité numérique ; (iv) le déficit de compétences et ; (v) le climat des affaires. Pour lever ces contraintes il faudra : - En ce qui concerne les frais de transport : (i) l'amélioration de l'efficacité dans les ports ; (ii) la normalisation de l'industrie du camionnage ; (iii) le renouvellement de la flotte ; (iv) le renforcement de la concurrence par la libéralisation de la livraison des conteneurs et ; (v) la modernisation du réseau principal de haut débit au niveau national. - Pour ce qui est de la Connectivité numérique, adresser les problématiques liées à : (i) l'amélioration de la connectivité numérique et ; (ii) la promotion de la concurrence dans les services numériques en vue de réduire les coûts de connectivité. - Relativement aux compétences l'amélioration: (i) des résultats d'apprentissage ; (ii) de l'accès pour le secteur privé ; (iii) de la formation technique et professionnelle et ; (iv) de la compétence des enseignants. - Pour l'environnement des affaires procéder à: (i) la simplification des processus pour augmenter la formalisation ; (ii) la réforme du code fiscal pour encourager la formalisation et ; (iii) la révision de la politique de concurrence en vue notamment de renforcer le rôle des autorités nationales de la concurrence. - Le renforcement de l'accès au financement : (i) la financiarisation accrue de l'épargne ; (ii) l'accroissement du taux de pénétration des services financiers numériques ; (iii) l'amélioration du financement de l'agriculture et ; (iv) le développement des marchés financiers en vue d'un financement à long terme.	- Réduction du coût d'accès au crédit ; - Financement des PME ; - Financement de l'habitat (FSH, CDMH, développement de l'épargne immobilier, renforcement des Fonds propres de la BHCI, CDC, le Compte des Terrains Urbains et le Compte de Mobilisation pour l'Habitat, etc.) ; - Accélération du développement de la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDC) ; - Création d'un Fonds d'Investissement et de Développement Industriel (FIDI) mixte Etat-Secteur Privé et ; - Projet de création de la cité financière (Abidjan financial city).	- Amélioration de la productivité agricole (vivrier, productions de rentes) ; - Développement rapide de l'aquaculture pour réduire l'importation de poissons et devenir exportateur ; - Formalisation du métier d'Agriculteur ; - Réalisation de l'autosuffisance en riz de bonne qualité ; - Accroissement du taux de mécanisation des pôles rizières ; - Mise en place d'un système intégré permanent de collecte de statistiques agricoles ; - Mise en œuvre de neuf (9) Agro-Pôles et ; - Mise en place d'un dispositif pour le développement de l'assurance agricole.	L'ambition du Gouvernement est de promouvoir l'accès à un emploi productif, décent et durable pour tous les hommes et les femmes en âge de travailler, y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap. - Pour le renforcement de la gouvernance du marché de l'emploi et du travail, il sera créé l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). - la construction d'un Institut de santé et de sécurité au travail ; - la construction, la réhabilitation et l'équipement des services en charge du travail ; - le renforcement des capacités des acteurs du secteur travail aux procédures, règles et normes du travail décent et ; - des efforts devraient être déployés pour la création d'emplois, d'opportunités d'emplois en faveur des jeunes.	- Amélioration de la qualité de l'éducation et de l'efficacité du système éducatif et assurer son financement adéquat ; - Amélioration et renforcement de la formation professionnelle et de l'enseignement technique ; - Renforcement de l'équité du système éducatif, notamment entre filles et garçons, pauvres et non pauvres, et zones urbaines et rurales ; - Meilleure acquisition de connaissances, de compétences fondamentales, professionnelles et fonctionnelles des élèves, apprenants et étudiants ; - Renforcement du programme d'alphabétisation notamment en faveur des femmes ; - Renforcement de la qualité, de la performance du système de santé et maintenance des infrastructures et équipements médicaux ; - Amélioration de l'adéquation formation-emploi ; - Promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat et ; - Renforcement des capacités des acteurs du secteur travail aux procédures, règles et normes du travail décent.	- Extension de la couverture du réseau en infrastructure numérique sur l'ensemble du territoire national ; - Développement des compétences spécifiques, la recherche et l'innovation numérique en matière de digitalisation ; - Digitalisation des régions financières et leur interconnexion totale ; - Mise en place d'une plateforme de suivi des opérations budgétaires de l'engagement au paiement des dépenses, au profit du secteur privé ; - Obligation du recours au numéro d'identifiant unique des entreprises ; - Dématérialisation des processus administratifs et de la production de documents à travers un système intégré ; - Digitalisation des paiements dans les secteurs agricoles (vivriers, cacao, café, coton, anacarde, etc.) et ; - Digitalisation de la collecte des petites taxes dans les collectivités territoriales.	- Instauration d'un nouveau type de partenariat avec le secteur privé, avec une administration moderne, efficace au service du secteur privé ; - Valorisation de l'entrepreneuriat et de sa valeur dans la société ; - Promotion de l'entrepreneuriat national ; - Réforme du cadre institutionnel du secteur de la microfinance pour améliorer les conditions d'accès au crédit et assurer la protection des emprunteurs ; - Accroissement des financements pour les entrepreneurs, les PME et PMI au sens large, à travers le renforcement du système de garanties et de sûretés financières, et les services d'assurance des risques financiers ; - Appui à l'interconnexion des marchés financiers ivoiriens avec les marchés financiers internationaux et régionaux ; - Développement de l'épargne contractuelle de long terme et la mobilisation de l'épargne auprès des systèmes d'assurance retraite public et privé ; - Mobilisation de l'épargne de court terme des ménages, notamment à travers les opérateurs de Mobile Money ; - Développement de nouveaux produits et services financiers innovants, l'extension de la base des investisseurs et l'introduction de nouveaux acteurs financiers et ; - Renforcement de l'inclusion financière grâce à de nouvelles solutions de bancarisation, notamment les banques digitales, et le système des correspondants bancaires.	- Accroissement de l'offre et de la qualité des infrastructures de transport, d'énergie électrique, d'eau potable, et de télécommunications ; - Augmentation de la puissance énergétique installée de 2 229 MW en 2020 à 3 428 MW en 2025 ; - Amélioration de l'accès aux besoins sociaux de base (100% électricité, eau potable, santé...) et autres (Ports, zones industrielles, etc.) ; - Augmentation de la capacité de production m3/j des pompes HV en milieu rural de 160 690 m3/j en 2020 à 177 415 m3/j en 2025 ; - Aménagement du territoire et gestion des terres de façon à développer les zones économiques ; - Réalisation physique, de 136 km de routes neuves 2X2 voies et 4 502 km de routes neuves 2X1 voies, renforcement de 1 485 km de routes et maintien du taux d'entretien courant et périodique à hauteur de 70%, construction de 34 ponts et ouvrages métalliques/matières - Prolongement de l'Autoroute du Nord jusqu'à Bouaké, réalisation de la voie de contournement d'Abidjan dénommée Y4, construction du corridor Abidjan-Ouagadougou, réhabilitation de la Côte d'Ivoire Abidjan-Dabou-San Pedro, et Réalisation d'un vaste programme d'études portant sur le bitumage de 2 200 Km de routes interurbaines	- Sécurisation du foncier urbain et mise en place d'un système unique inter-opérable ; - Sécurisation du foncier rural ; - Accélération de la construction de logements ; - Développement de l'Industrie locale des matériaux de construction ; - Développement de l'épargne immobilière pour soutenir le financement du secteur ; - Restructuration des quartiers précaires et des zones urbaines stratégiques d'Abidjan - Construction de 150 000 logements sociaux d'ici 2025 ; - Délimitation des territoires avec la délivrance de 67 926 certificats fonciers d'ici à 2025 et ; - Aménagements fonciers pour la production de logements et de terrains viabilisés accessibles à tous.	- Développement de la création d'emplois par le secteur privé ; - Promotion de la culture de la responsabilité individuelle et collective, de la redevabilité, de la performance, du respect du prochain et de la chose publique ; - Promotion d'un sens aigu de l'intérêt général et de la solidarité, de l'empathie, de la justice, et d'un dévouement au service de la communauté et du pays ; - Renforcement de l'État de droit et promotion des valeurs ; - Renforcement de la protection sociale de la population et ; - Renforcement des filets sociaux productifs en faisant passer le nombre de ménages pauvres bénéficiaires du programme de 227 000 ménages en 2020 à 300 000 ménages en 2025.	- Identification et accompagnement des champions nationaux à Abidjan et dans les Régions/Districts ; - Développement d'un tissu de PME nationales qui deviendront progressivement des « champions nationaux », capables de conquérir des marchés dans la sous-région, au niveau continental et mondial ; - Adoption d'une fiscalité de développement des PME ; - Adoption d'un cadre d'encadrement et de suivi des paiements des PME ; - Opérationnalisation du Fonds de Garantie des PME ; - Amélioration de l'accès à la commande publique et ; - Réservation de certaines activités aux acteurs locaux (vivrier pour les Maisons d'arrêt, cantines, casernes, hôpitaux pour certains produits disponibles localement, carrières, etc.).	Développement de villes secondaires et accélération de la décentralisation à travers un kit de développement régional, comprenant l'ensemble des infrastructures, services et Administrations requis pour un Chef-lieu de région et pour un Chef-lieu de Département ; - Renforcement des partenariats stratégiques ; - Promotion du contenu local dans les projets d'investissements (publics, IDE) et ; - Renforcement des infrastructures structurantes. PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE - Développement d'une conscience citoyenne en matière d'environnement et de promotion du développement durable ; - Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité ; - Lutte contre les effets du changement climatique et ; - Réduction du taux d'émission de CO2 de 0,49% en 2014 à 0,37% en 2025 .	la Côte d'Ivoire aspire à tirer avantage de son dynamisme économique et de sa forte croissance pour accroître sa part de marché au niveau régional. Pour ce faire, elle va continuer à nouer des partenariats au niveau régional afin d'offrir davantage de formation et de renforcement de compétences en particulier pour les jeunes, augmenter le niveau de production technologique qui seront compétitives au plan local et régional. la Côte d'Ivoire continuera de jouer un rôle moteur dans l'approfondissement de l'intégration régionale, notamment au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, mais aussi au niveau continental au sein de l'Union Africaine tout en étant ouverte au reste du monde. Pour ce faire, elle participera activement aux grands projets d'infrastructures en Afrique de l'Ouest ainsi qu'à la préparation du lancement d'une monnaie commune "l'Eco" prévu en 2027. Elle jouera aussi pleinement son rôle dans la mise en place de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA).	- Mise en place d'un site de dénonciation de la corruption et de la fraude ; - Opérationnalisation du pôle financier au Ministère de la Justice ; - Instauration de sanctions exemplaires envers les faits de corruption du quotidien dans l'Administration ; - Adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour l'administration publique ; - Enseignement de l'éthique de l'action publique et de la déontologie administrative dans toutes les structures de formation des agents publics ; - Renforcement des règles de transparence de passation des marchés publics et ; - Divulgaration de standards de service pour que les usagers du service public puissent savoir le délai normal pour obtenir un document administratif, le montant à payer et les procédures à suivre.

PILIER 1 : ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE





PILIER2 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET PROMOTION DE L'EMPLOI



PILIER 3 : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE L'INVESTISSEMENT

PND 2021-2025
Résumé Synthétique

24

Energie et énergies renouvelables


4 015 Mw
Puissance de production installée (MW)
2019 : 2 229**100%**Taux d'accès à l'électricité
2019 : 97,98 %**100%**Taux de couverture des localités en électricité de plus de 500 habitants
2020 : 79,6 %

Infrastructures routières

75%

Proportion de Population vivant à moins de 2 km de route praticable toute l'année 2020 : 60 %

61%

Proportion du réseau primaire bitumé en 2020 est de 48%

9 500

Linéaire de routes revetues 2020 : 7 500

37,4km

Nombre de kilomètre de voie construite pour la ligne 1 du métro d'Abidjan (Anyama-Port Bouet) en 2020 : 0 km

Transport

640km

Nombre de kilomètre de voie construite pour le chemin de fer San Pedro-Man en 2020 : 0 km

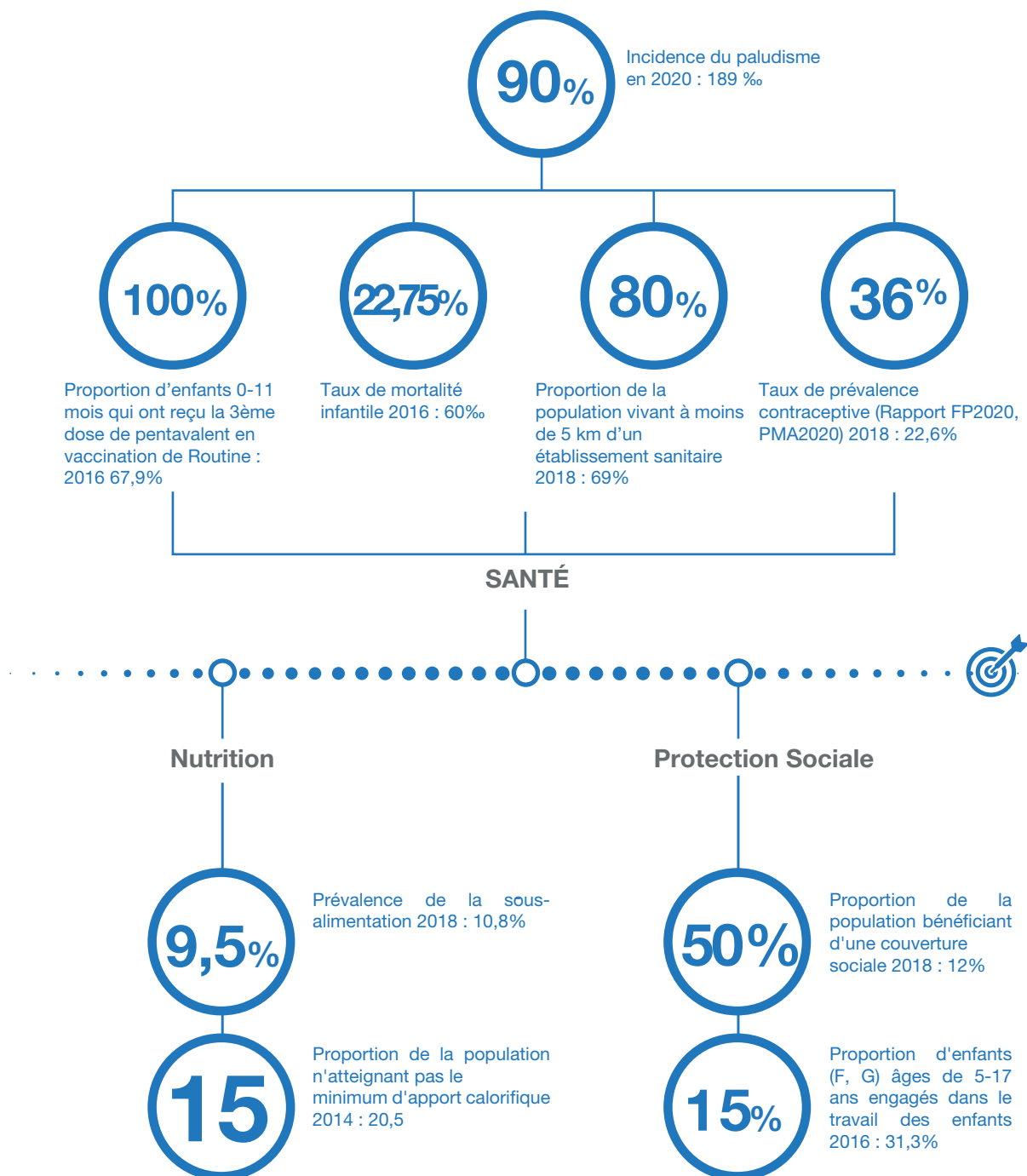
Hydraulique

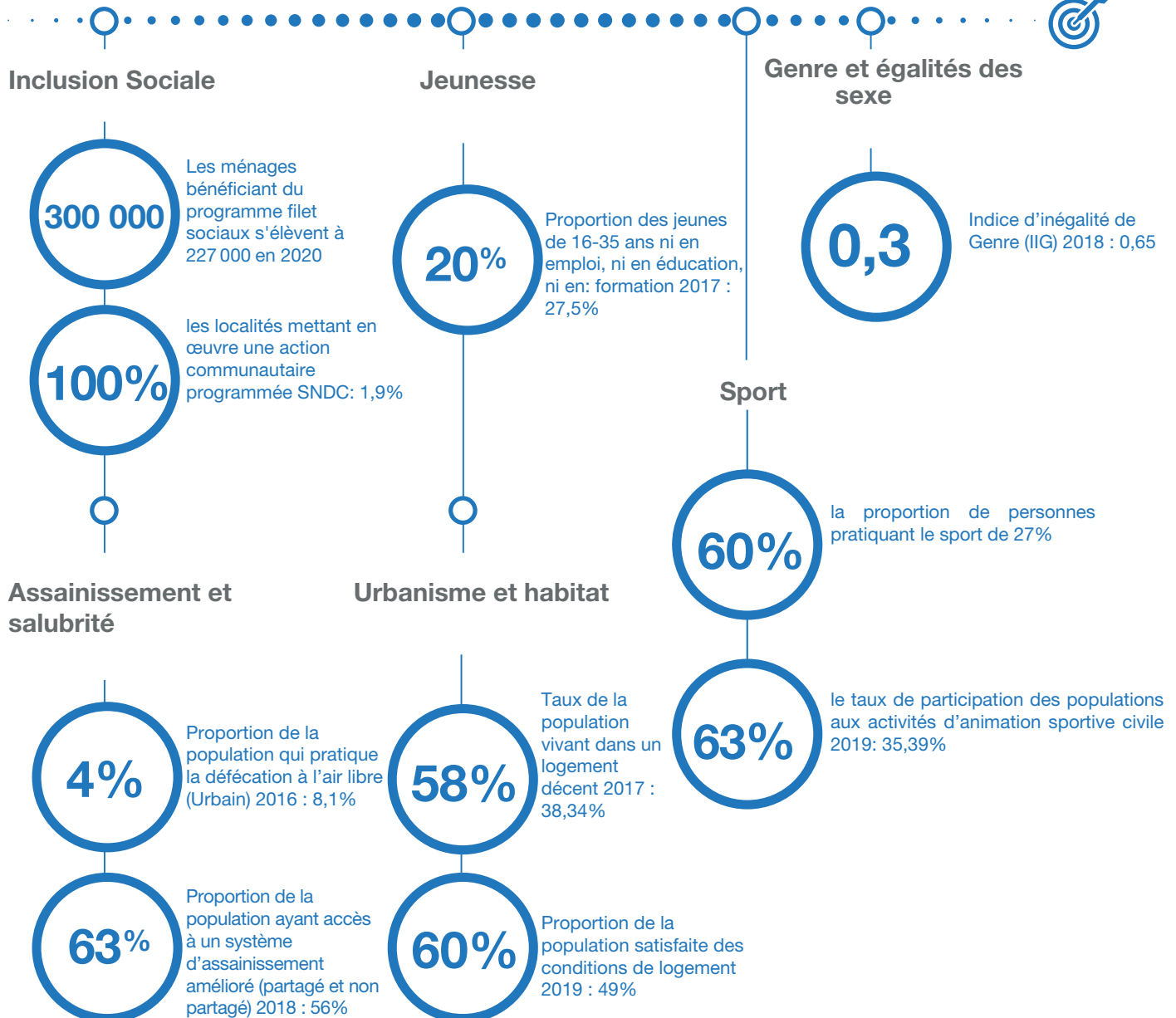
95%Taux d'accès à une source d'eau potable
2020 : 84%**82%**

Taux de couverture en milieu rural 2020 : 76,40%

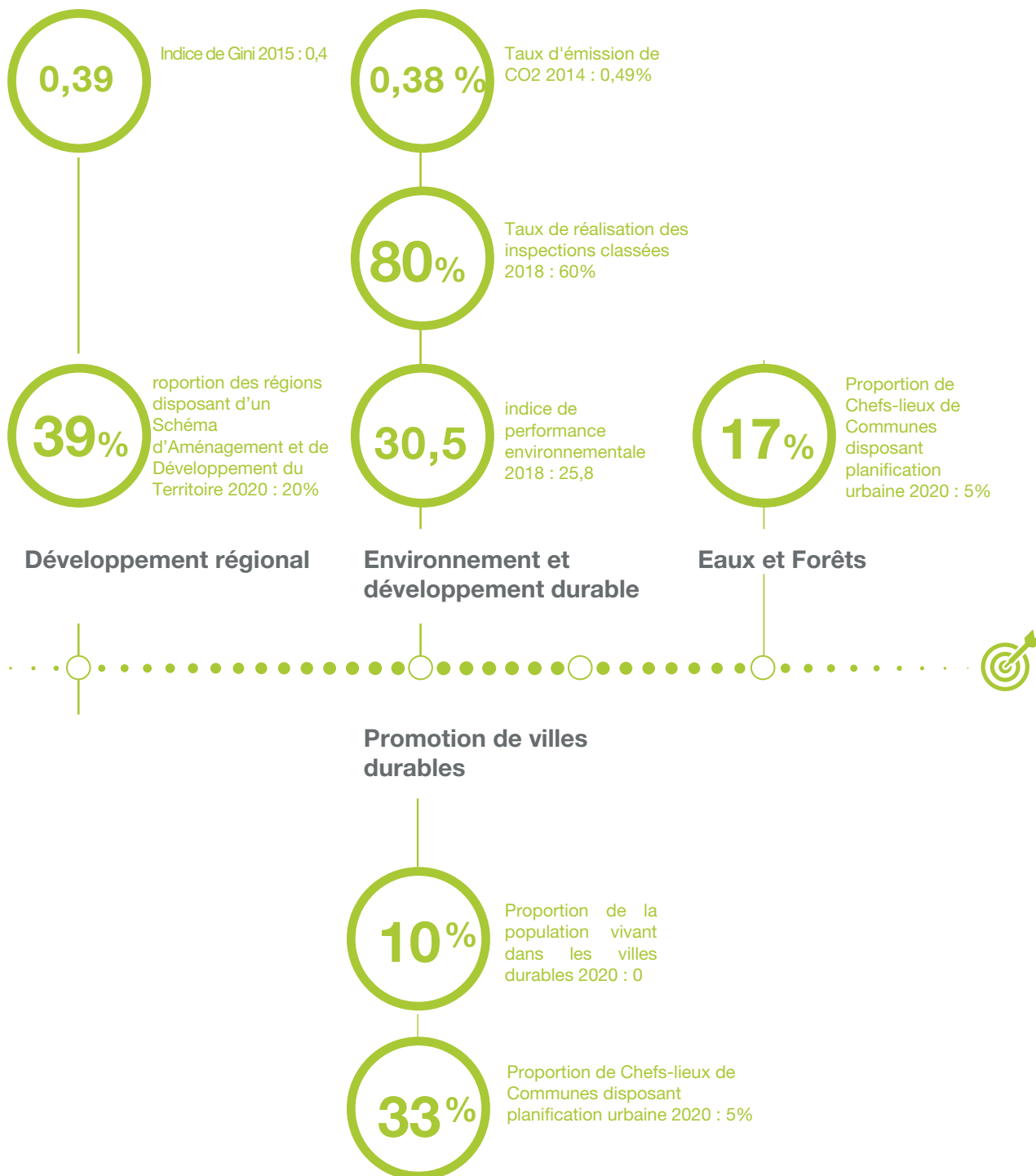
92 492Nombre branchement social (Grand Abidjan et Intérieur du pays)
2020 : 77 461La construction de la ligne BRT Est-Ouest entre Yopougon et Bingerville.
La construction d'une ligne BRT sur le Boulevard Latrille

PILIER 4 : RENFORCEMENT DE L'INCLUSION, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE L'ACTION SOCIALE





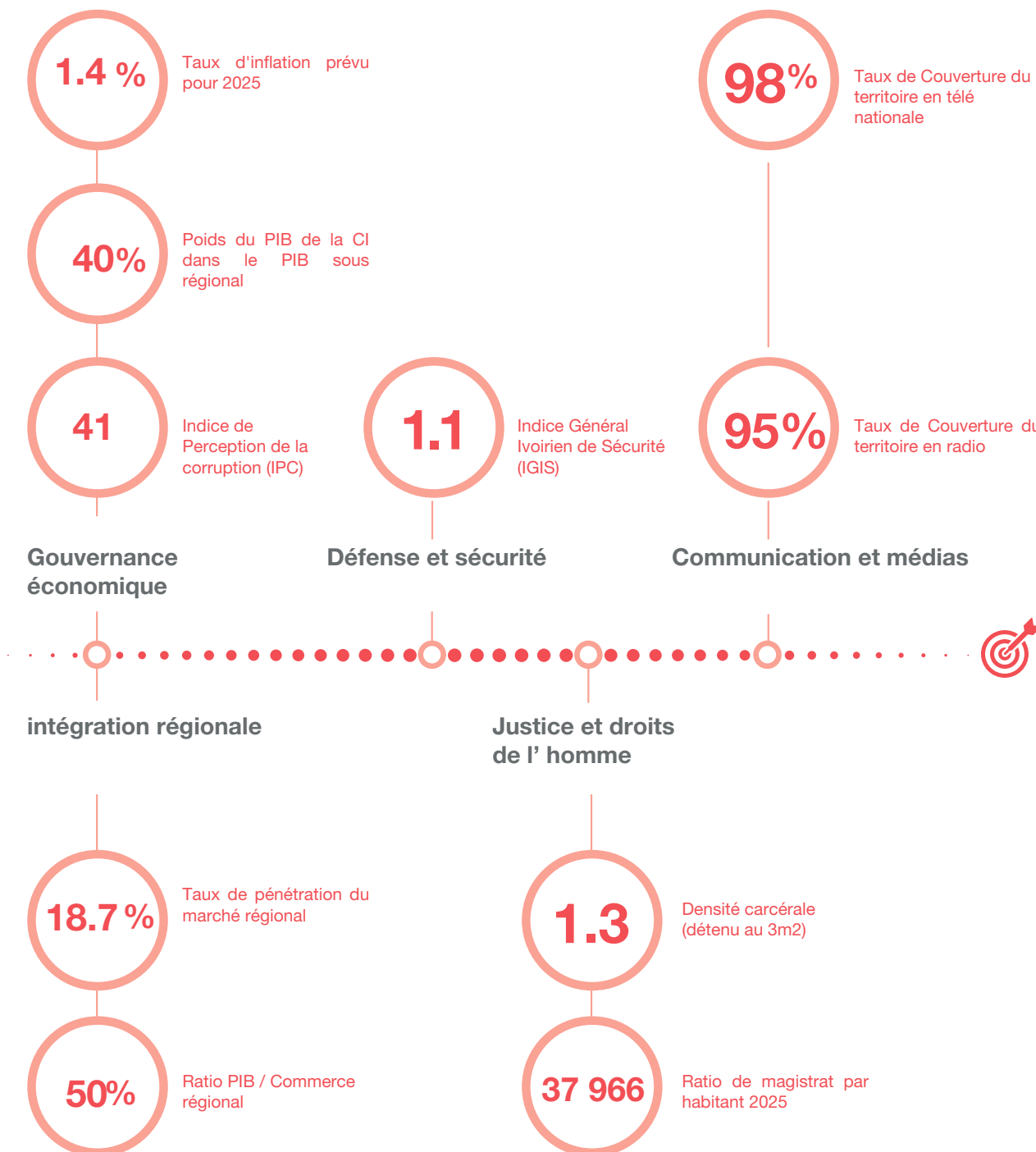
PILIER 5 : DEVELOPPEMENT REGIONAL EQUILIBRE, PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



PILIER 6 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE, MODERNISATION DE L'ÉTAT ET TRANSFORMATION CULTURELLE

PND 2021-2025
Résumé Synthétique

28



BILAN D’IMPACT PAR PILIER

Tableau 1 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 1 de 2021-2025

Indicateurs	Secteur	Unités	Base		Cibles annuelles		
			An	Valeur	2021	2023	2025
AGRICULTURE							
Indice d'orientation agricole (IOA)		Score	2016	13	-	-	1
Taux de couverture des besoins en riz par la production nationale		%	2020	60%	70%	80%	100%
Taux de broyage du cacao (première transformation)		%	2019	33,30%	41,49%	60%	100%
Taux de transformation locale anacarde		%	2019	9,06%	20,72%	27,15%	23,71%
Taux de transformation locale caoutchouc		%	2020	74%	76,95%	83,22%	90%
RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES							
Taux de couverture annuelle des besoins nationaux en viande et abats par la production nationale		%	2019	49%	51%	54%	60%
Taux de couverture des besoins nationaux en ressources halieutiques par la production nationale		%	2019	18%	20%	25%	30%
INDUSTRIE							
Indice Global de la Compétitivité du World Economic Forum		Score	2019	48,1	50	60	70
Volume de matières premières transformées – Cacao		Tonne	2019	604 979	637 951	720 000	760 000
Volume de matières premières transformées - anacarde		Tonne	2019	57 466	201 238	369 070	405 000
MINES							
Pourcentage des exigences de l'ITIE satisfaits			2019	100%	100%	100%	100%
Pourcentage des exigences du Processus de Kimberley satisfait			2019	100%	100%	100%	100%
Taux de dématérialisation du cadastre minier			2019	0	0%	60%	
Niveau de production des matières premières minières (							
	Or,						
	Manganèse,						
	Nickel,						
	Bauxite,						
			2019	32,5	34,5	37,5	40,5
				1 181 803,6	1 300 000	1 400 000	1 500 000
				660 144	900 000	1 300 000	2 000 000
						315 000	315 000
HYDROCARBURES							
Taux de couverture du stock de sécurité des produits pétroliers			2020	20%	25%	35%	45%
COMMERCE							
volume des échanges intra africain par an		%	2019	34%	37%	40%	50%
Part de la Côte d'Ivoire dans les exportations mondiales (Indicateur ODD)		%	2019	0,056%	0,057%	0,058%	0,059
ARTISANAT							
Niveau de contribution du secteur de l'artisanat dans la création d'emplois		%	2017	40%			42%
CULTURE							
Part de la culture dans le PIB		%	2020	4	4,1	4,3	4,4
TOURISME ET LOISIRS							
Valeur ajoutée du secteur tourisme et loisirs en proportion du PIB global (ODD 8.9)		%	2019	7,3%	5,0%	8,0%	10,0%
Taux de satisfaction des usagers des services touristiques		%	2020	75%	75%	85%	95%
Taux d'occupation des établissements d'hébergement		%	2019	60,2%			70,0%
Taux de croissance des flux du tourisme international récepteur et interne		%	2019	9,50%	-50,0%	10,0%	11,0%

BILAN D'IMPACT PAR PILIER

Tableau 2 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 2 de 2021-2025

Indicateurs	Secteur	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2021	2023	2025
EDUCATION NATIONALE							
Pourcentage d'élèves du cours élémentaire 1 ayant atteint le 'seuil suffisant' de maîtrise en lecture		%	2019	18,9%	31%	39%	50%
Pourcentage d'élèves du cours élémentaire 1 ayant atteint le 'seuil suffisant' de maîtrise en mathématiques		%	2019	26,9%	39%	48%	58%
Taux de succès au BEPC		%	2020	53,17%	62,92%	64,84%	66,82%
Taux de succès au BAC (Général)		%	2020	40,08%	47,73%	48,85%	50%
Taux d'alphabétisation des jeunes (15 -24 ans)		%	2016	43,90%	55%	59%	65%
Taux brut de préscolarisation		%	2020	10,50%	12,00%	14,00%	16,00%
Taux net de scolarisation dans le primaire		%	2020	91,49%	92,80%	94,80%	96,80%
Indice de parité entre les sexes dans le primaire (TBS) (Cible 4.5.1)		%	2020	99,00%	98,50%	98,90%	100,00%
Taux d'achèvement dans le primaire		%	2020	82,20%	88,00%	94,00%	100,00%
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire		%	2020	60,50%	61,00%	68,00%	76,00%
Taux de transition 3è/2nd (Général)		%	2019	40,30%	41,00%	42,00%	43,00%
Taux d'achèvement au 2nd cycle du secondaire (Général)		%	2020	36,60%	38,20%	42,50%	42,50%
Proportion des enfants issus des classes passerelles intégrés dans le système éducatif		%	2019	85,85%	90,60%	95,20%	100,00%
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE							
Taux d'insertion des diplômés de l'ETFP		%	2019	32,36%	60,5%	77,8%	95,0%
Taux de réussite au BEP		%	2020	69,2%	80,8%	82,9%	85,0%
Taux de réussite au BP		%	2020	81,8%	82,3%	83,7%	85,0%
Taux de réussite au BT		%	2020	86,2%	87,0%	88,5%	90,0%
Taux de réussite au CAP		%	2020	51,0%	52,0%	56,0%	60,0%
Taux de réussite au BAC (Technique)		%	2020	51,0%	52,0%	56,0%	60,0%
Nombre d'apprenants pour 100 000 habitants			2019	415	702	767	828
Taux de transition du premier cycle secondaire général à l'ET		%	2019	3,07%	9%	8%	8%
Ratio apprenants/ encadreur à la FP		%	2019	140	172	186	200
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE							
Taux d'insertion des diplômés de l'Enseignement Supérieur		%	2019		30,00%	40,00%	50,00%
Proportion de résultats de recherche des universités, centres et instituts de recherche brevetés		%	2019		30,00%	40,00%	50,00%
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants		%	2019	969	980	1100	1250
Taux d'accès à l'enseignement supérieur		%	2018	19,14%	19,70%	19,90%	20,00%
Taux de transition Licence-Master dans les universités publiques		%	2019	68,68%	71,84%	78,62%	90,00%
Proportion d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques		%	2019	28,64%	30,00%	35,00%	40,00%
Part du budget de l'État octroyée à la Recherche et l'Innovation		%	2019	0,39%	3,90%	4,50%	5,00%
EMPLOI-TRAVAIL							
Taux d'emploi informel		%	2018	88,4	87,1	85,4	83,7
Taux combiné de chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3)		%	2018	12,2	11,8	11,1	10,5
Ratio emploi/population ODD 8.5.1		Ratio	2018	56,100	56,600	57,800	58,900
POPULATION							
Taux de pauvreté		%	2018	39,4%			31,5%
Ratio de dépendance			2014	0,8	0,78	0,76	0,73
Indicateur Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP)			2018	53,7	55,0	58,2	62,2
Indice de Développement Humain Etendu (IDHE)			2018	54,9	55,9	58,6	60,5

BILAN D'IMPACT PAR PILIER

Tableau 3 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 3 de 2021-2025

Secteurs		Unités	Base		Cibles annuelles		
Indicateurs	Année		Valeur		2021	2023	2025
PROMOTION DES INVESTISSEMENTS PRIVES							
Contribution du secteur privé au PIB	%	2020	81%	81%	83%	85%	
Rang/classement Doing Business	Rang	2020	110	100	85	75	
Taux d'investissement privé	%	2020	22,7%	22,8%	25,3%	27,4%	
Proportion d'entreprises à capitaux nationaux enregistrés au CEPICI		2020		60%	70%	80%	
PROMOTION DES PME							
Niveau de financement des marchés publics attribué au PME	Millions de FCFA	2020		29 307	43 166	73 717	
RESEAU ROUTIER							
Taux de satisfaction des usagers du réseau routier	%	2017	44%	50%	55%	60%	
Linéaire total du réseau routier revêtue	Kilomètres	2020	7 200	7 600	8 400	9 500	
Proportion des routes revêtues en bon état	%	2019	34%	44%	62%	75%	
TRANSPORT							
Indice de performance logistique de 1 à 5: 1=faible; 5= élevée	indice	2018	2,9	3,5	4	4,8	
Taux de satisfaction des utilisateurs des services de transport	%	2020	45%	50%	70%	85%	
Volume de fret transporté par Voie terrestre (routier et ferroviaire)	Tonnes	2020	699053 T	900000T	1300000T	1700000T	
Volume de fret transporté par Voie maritime	Tonnes	2019	30 892 852 T	40000000T	50000000T	70000000T	
Volume de fret transporté par Voie aérienne	Tonnes	2020	42 631 T	50000T	100000T	200000T	
ECONOMIE NUMERIQUE ET POSTE							
Indice de Préparation du Réseau (NRI)	Indice	2016	3,4	3,5	3,8	4	
Indice de capacité des services postaux numériques	Indice	2019	0,19/1	0,20	0,24	0,3	
Taux de pénétration de la téléphonie mobile	%	2020	140,00%	150,00%	170%	190%	
Pourcentage des populations utilisant internet (agenda 2063)	%	2019	36,45%	37,50%	43,50%	50%	
Taux de couverture du service universel postal territoire national (%), Pourcentage, Total	%	2019	70	75	85	95	
HYDRAULIQUE							
Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable		2019	84%	90%	92%	96%	
Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité		2016	80,70%	83%	89%	95%	
Proportion de la population des ménages utilisant au moins un des systèmes HV, HVA et HU comme source d'eau de boisson		2018	62%	50%	70%	80%	
FINANCEMENT DE L'ECONOMIE							
Taux de mobilisation des recettes intérieures	%	2019	90,80%	91%	93%	95%	
Taux d'inflation	%	2020	1,00%	1,00%	1,00%	1,40%	
Taux d'endettement	%	2020	43,00%	44%	43%	40%	

BILAN D'IMPACT PAR PILIER

Tableau 4 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 4 de 2021-2025

Indicateurs	Secteur	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2021	2023	2025
SANTÉ							
Ratio de Mortalité Maternelle (RMM) pour 100 000 naissances vivantes		2012	614	554,2	434,6	315	
Taux de mortalité néonatale (moins d'un mois) ‰		2020	33‰	30,9‰	26,7‰	22,5‰	
Incidence annuelle du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans (‰)		2018	492,9‰	272,8‰	244‰	215‰	
Taux de mortalité infanto juvénile		2016	96%	88,9	74,7	60,5	
Prévalence des IRA des enfants de moins de 5 ans		2018	3,60%	3,34%	2,82%	2,30%	
Taux de mortalité infantile		2016	60%		24,45	22,75	
Proportion du budget de l'état alloué au secteur de la santé		2018	5,43%	7,38%	8,69%	10,00%	
Taux d'utilisation des services de santé (TUSS) (%)		2018	47,50%	55%	60,40%	65,80%	
Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié (TAPQ) (%)		2016	73,60%	75,24%	78,52%	81,80%	
Taux de prévalence contraceptive moderne (%)		2018	22,60%	28,33%	32,15%	36,00%	
Niveau d'atteinte des 95 95 95 pour le VIH		2019	1 ^{er} 95: 79%	1 ^{er} 95: 82,2%	1 ^{er} 95: 88,6%	1 ^{er} 95	
	2 ^{eme} 95: 63%		2 ^{eme} 95: 69,4%	2 ^{eme} 95: 82,2%	2 ^{eme} 95		
	3 ^{eme} 95: 45%		3 ^{eme} 95: 55%	3 ^{eme} 95: 75%	3 ^{eme} 95		
Taux de couverture vaccinale des enfants de 0-11 mois (la troisième dose du vaccin pentavalent (TCV)	%	2019	94%	95,20%	97,60%	100%	
Proportion des populations vivant à moins de 5km d'un établissement sanitaire		2018	69%	70,57%	71,62%	72,67%	
NUTRITION							
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	%	2019	22,40%	21%	19%	17%	
Proportion de la population n'atteignant pas le minimum d'apport calorique	%	2014	20,50%	18%	16%	15%	
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	%	2019	11,70%	11%	10%	10%	
Pourcentage d'enfants qui ont bénéficié de l'allaitement exclusif	%	2018	40,10%	42%	50%	60%	
Pourcentage des ménages ruraux en insécurité alimentaire	%			10,80%	10%	9%	
PROTECTION SOCIALE							
Taux d'emploi informel	%	2018	88,4	87,1	85,4	83,7	
Taux combiné de chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3)	%	2018	12,2	11,8	11,1	10,5	
GENRE ET EGALITE DES SEXES							
Indice de l'inégalité de Genre	Indice	2018	0,657		0,45	0,3	
Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale,	%	2016	36,7	34	32,0	30	
Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge	%	2016	25,9%		22,0%	18,0%	
SPORT							
Taux de participation du pays aux compétitions sportives internationales statutaires	%	2019	85%	87%	92%	100%	
Proportion de personnes pratiquant régulièrement le sport	%	2015	27%	35%	50%	60%	
URBANISME ET HABITAT							
Proportion de la population urbaine vivant dans un logement décent	%	2020	55%	57%	60%	65%	
ASSAINISSEMENT ET SALUBRITE							
Proportion de la population utilisant des services d'assainissement amélioré (latrines séparées, équipements pour se laver les mains et du savon)	%	2019	78%	79%	81%	83%	
Taux de fin de défécation à l'air libre (FDAL)	%	2019	22%	21%	19%	17%	
de couverture de la population en ouvrage d'assainissement et de drainage	%	2019	58%	60%	65%	73%	
Proportion de la population urbaine utilisant des services de salubrité	%	2019	0,03	8%	25%	35%	

BILAN D’IMPACT PAR PILIER

Tableau 5 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 5 de 2021-2025

Indicateurs	Secteurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
			Année	Valeur	2021	2023	2025
DEVELOPPEMENT REGIONAL EQUILIBRE							
Proportion des régions dont l'indice de Gini est supérieur à l'indice national (distribution des inégalités de niveau de vie)		%	2015	24,24%	-	22,24%	20,24%
Taux de participation des populations aux actions de développement local (Participation citoyenne à la gestion des collectivités territoriales)		%	2008	25%	-	27,2%	30,2%
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE							
Quantité de carbone produit par hbts (taux d'émission de CO2)		Tonne	2014	0,49	0,4676	0,4228	0,378
Indice de performance environnementale		Score	2018	25,8	26,65	28,35	30,05
Taux de couverture forestière nationale		%	2015	9%			
Émission nette de gaz à effet de serre		Tonne	2018	21039203	19299335		
EAUX ET FORETS							
Taux de couverture forestière nationale		%	2015	11%	9%		15%
Taux de couverture forestière dans les forêts classées			2015		2,62%		5,90%
PROMOTION DE VILLES DURABLES							
Proportion de la population vivant dans les villes durables			2020	0%	2%	7%	10%

BILAN D'IMPACT PAR PILIER

Tableau 6 : Récapitulatif des indicateurs clés du Pilier 6 de 2021-2025

Secteur Indicateurs	Unités	Base		Cibles annuelles		
		Année	Valeur	2021	2023	2025
PAIX ET COHESION SOCIALE						
Indice global de démocratie	Score	2020	4,15/10	4,25/10	4,53/10	5,67/10
Indice Mo Ibrahim Score Sécurité et Etat de droit	Score	2019	58,2/100	58,2/100	59/100	60/100
Indice Mo Ibrahim Score Droits humains	Score	2018	55,8	60	70	78
Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS)	Nombre	2019	1,2	1,1	1,1	1,1
DEFENSE ET SECURITE						
Indice de performance logistique	Nombre	2020	0%	2	3	4
GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE						
Taux de satisfaction des usagers de l'Administration Publique	%	2020	30%	35%	45%	55%
Indice CPIA (Evaluation des politiques et des institutions en Afrique)	Score	2019	3,5 Rang 8/39	3,5	3,7	4
GOUVERNANCE LOCALE						
Taux d'enregistrement des naissances dans les délais	%	2019	60,8%	62%	64%	75%
Proportion des enfants de moins de cinq enregistrés à l'état civil	%	2016	72,5%	75%	80%	85%
Proportion du financement alloué aux Collectivités territoriales par rapport au budget de l'Etat en lien avec la proportion de 20% prévue par les Directives de l'UEMOA	%	2020	1	1,50	5	10
JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME						
Taux de détention préventive						
Taux de couverture des départements en juridiction		2020	38,90%	42,6%	50%	60,00%
GOUVERNANCE ECONOMIQUE						
Taux d'inflation		2020	1,00%	1,00%	1,00%	1,40%
Taux d'endettement (Effet)		2020	43%	44%	43%	40%
Taux de croissance		2020	1,80%	6,50%	6,70%	6,90%
Solde budgétaire		2020	-5,90%	-4,60%	-3,00%	-2,20%
Poids du PIB de la CI dans le PIB sous régional		2019	39,00%	39%	40%	40%
JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME						
Taux de traitement des dossiers dans les délais requis		2019	80%	82%	86%	90%
COMMUNICATION, MEDIAS ET FRANCOPHONIE						
Ratio des sous-préfectures couvertes par l'AIP		2020	67%	70%	97%	98,50%
La proportion de la population ayant accès aux documents et aux l'information dans les structures publiques		2020	10%	15%	25%	35,00%
Taux de couverture TNT nationale		2020	60%	65%	75%	85%
Taux de satisfaction des populations aux offres des entreprises de l'audiovisuel		2020	0%	25%	50%	65%
COOPERATION INTERNATIONALE						
Taux de couverture diplomatique (pays couverts)	%	2019	92%		92,5%	93%

LES 9 AGRO-POLES DE TRANSFORMATION ET DE CROISSANCE AGRICOLE AVEC LES 16 FILIERES A HAUTES VALEURS AJOUTEES

Pôle de transformation de cultures vivrières

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>
Riz	Anacarde
Soja	Coton
Maï	

Pôle de transformation et d'exportation pour les fruits et des noix de cajou

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>	<u>Filières animales et</u>
Mais	Coton / Anacarde	<u>halieutiques</u>
Riz	Mangue / banane	Bovins
Oignons	Canne à sucre	Ovins

Pôle de l'agro-écologie et de l'agro-diversification

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>
Igname	Anacarde
Maraichers	

Pôle académique de recherche et de transformation

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>
Riz	Cacao
Igname	Anacarde
Manioc	Agrumes

Pôle académique et de transformation

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>
Igname	Café
Manioc	Cacao
Riz	Manioc
	Anacarde

Grenier de produits vivriers et zone de valorisation du café-terroir de Man

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>	<u>Filières animales et halieutiques</u>
Riz	Café	<u>et halieutiques</u>
Manioc	Cacao	Pisciculture

Pôle de transformation de cultures de rente alimentant le port de San Pedro

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>	<u>Filières animales et halieutiques</u>
Riz	Cacao	<u>et halieutiques</u>
Banane plantain	Hévéa	Pêche
Manioc	Palmier	
	Café	



Bassin vivrier et zone agro-industrielle à proximité d'Abidjan

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>	<u>Filières animales et halieutiques</u>
Manioc	Cacao	<u>et halieutiques</u>
Banane plantain	Palmier	Pêche
Maraichers	Hévéa	
	Café	

Bassin vivrier et zone agro-industrielle à proximité d'Abidjan

<u>Filières vivrières</u>	<u>Filières de rente</u>	<u>Filières animales et halieutiques</u>
Riz	Hévéa	<u>et halieutiques</u>
Maraichers	Palmier	Volaille
Manioc	Cacao	Pêche

PERSPECTIVE MACROÉCONOMIQUE

2021-2025

7,65%

Taux de croissance
moyen sur la période

INVESTISSEMENT

Croissance moyenne de
l'investissement privée

13,5%

Niveau d'investisse-
ment sur la période
(en milliard de FCFA)

59 000

Croissance moyenne de
l'investissement public

8,9%

Investissement privé
attendu sur la période
(en milliard de FCFA)

43 694

CONSOMMATION

Croissance moyenne de la
consommation des ménages réelle

5,9%

Croissance moyenne de la
consommation publique réelle

4,5%

COMMERCE INTER

Croissance moyenne des exportations

6,5%

Croissance moyenne des importations
brut % du PIB

3,0%

EMPLOI

Ratio emploi/populati on 2025

58,9%

FISCALITÉ

Taux de Pression fiscale 2025 de
13,3% du PIB contre 12,2% en

13,3%